

**République Française****Département de l'Ardèche****Syndicat Mixte du Conservatoire  
« Ardèche Musique et Danse »****. Extrait du registre des délibérations du comité syndical.****Séance du jeudi 31 mai 2018****N° 672 | 2018****Objet : Approbation de la convention de mise à disposition de cinq agents par la Ville de Privas**

Nombre de membres afférents au Comité Syndical : -		Nombre total de voix du Comité Syndical : -	
Collège des Conseillers Généraux 4 (porteurs de 3 voix)		Collège des Communes 12 (porteurs de 1 voix)	
Présents	1	Présents	1
Votants	1	Votants	0
Pouvoirs	0	Pouvoirs	0
Suffrages exprimés	3	Suffrages exprimés	1
<b>Total des suffrages exprimés</b>		<b>4</b>	

Lors de la réunion du comité syndical du 25 mai 2018 organisée à 18h30 à Privas, le quorum n'a été atteint. Par conséquent, un nouveau comité syndical a été organisé en l'an deux mille dix-huit, le trente-et-un mai à quatorze heures, à l'amphithéâtre du Pôle de bésignoles (ex-IUFM), à Privas, après avoir été régulièrement convoqué par courrier en date du 25 mai 2018. Le comité syndical s'est ainsi réuni en séance ordinaire, sans condition de quorum, sous la présidence de Paul BARBARY, Président du syndicat mixte.

**Etaient présents :**

Madame : Christine FOUR (titulaire),  
Monsieur : Paul BARBARY (titulaire),

**Etaient absents ou excusés :**

Mesdames : Nadine ABARO (suppléante), Madame Laurence ALLEFRESDE (titulaire), Stéphanie BARBATO (titulaire), Nadine BERNE (démissionnaire), Pascale BORDE-PLANTIER (titulaire), Josette CLAUZIER (démissionnaire), Béatrice FOUR (titulaire), Patricia CURTIUS-LANDRAUD (suppléante), Mireille DESESTRET (suppléante), Chantal FORCHERON (suppléante), Virginie JUSTAMOND (titulaire), Corine MALIGE (titulaire), Josette MILGRAM-TODOROVITCH (suppléante), Isabelle POULLENARD (suppléante), Marie-Hélène REYNAUD (suppléante), Bernadette ROCHE (suppléante), Marie-Christine SELLIER (titulaire), Brigitte TORTET (suppléante),  
Messieurs : Michel BOUTRAN (démissionnaire), Robert COMBE (démissionnaire), Pierre-Yves CUNY (titulaire), Denis DUCHAMP (suppléant), Philippe EUVRARD (suppléant), Christophe FAURE (titulaire), Jean-Pierre GUIBERT (suppléant), Raoul L'HERMINIER (titulaire), Olivier PEVERELLI (suppléant), Marc-Antoine QUENETTE (suppléant), Denis REYNAUD (titulaire), Jean-Jacques SOUMILLE (démissionnaire),

**Etaient présents sans voix délibérative :**

Mesdames : Valérie CHAMBOULEYRON (Directrice des Ressources Humaines, Syndicat Mixte Ardèche Musique et Danse), Sandrine FAURE (3<sup>ième</sup> adjointe, commune de La Voulte-sur-Rhône), Amandine LARRA (Secrétaire des directions administrative et financière, et ressources humaines, Syndicat Mixte Ardèche Musique et Danse),  
Messieurs : Jean-Paul CLOZEL (1<sup>er</sup> adjoint, commune de Saint-Jean-de-Muzols), Philippe DEBOUCHAUD (1<sup>er</sup> adjoint, commune de Saint-Fortunat-sur-Eyrieux), Lionel MARIANI (Directeur administratif et financier, Syndicat Mixte Ardèche Musique et Danse).

**Secrétaire de séance : Christine FOUR**

**Objet : Approbation de la convention de mise à disposition de cinq****Le comité syndical,****Vu :**

- le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- les articles 61 à 69 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale;
- le décret n° 2008-580 du 18 juin 2008 relatif au régime de la mise à disposition applicable aux collectivités territoriales et aux établissements publics administratifs locaux ;
- le décret n° 2011-541 du 17 mai 2011 modifiant certaines dispositions relatives au recrutement et aux positions des fonctionnaires territoriaux ;
- le projet de convention, ci-annexé ;

**Entendu l'exposé du Président Paul BARBARY précisant l'objet de cette délibération :**

- « Je sou mets à l'approbation du comité syndical le projet de convention relative à la mise à disposition de cinq agents de la Ville de Privas au Syndicat Mixte, à savoir :

Mme Valérie CHAMBOULEYRON	Attachée territoriale	Directrice des Ressources Humaines	Temps complet (35h)
M. Lionel MARIANI	Attaché territorial	Directeur administratif et financier	Temps complet (35h).
Mme Fabienne MORATEUR	Assistant d'enseignement artistique de 1 <sup>ère</sup> classe	Professeur de flûte traversière	Temps non complet (11h).
Mme Catherine RADOU	Adjoint administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe	Responsable de la gestion des paies	Temps non complet (17h30).
Mme Cécile ROUDON	Assistant d'enseignement artistique de 2 <sup>ème</sup> classe	Professeur de violon	Temps non complet (7h).

- Aussi, sur la base de cette présentation et des éléments communiqués, je vous propose :
  - o D'APPROUVER le terme de la convention ci-annexée et relative à la mise à disposition de cinq agents de la Ville de Privas auprès du Syndicat Mixte ;
  - o DE M'AUTORISER à signer celles-ci.
- Si cette proposition vous agréée, je vous invite à formaliser votre décision en adoptant le présent projet de délibération. » ;

**Après en avoir délibéré par :****votes « POUR »****vote « CONTRE »****abstention;**

- APPROUVE le terme de la convention ci-annexée et relative à la mise à disposition de cinq agents de la Ville de Privas auprès du Syndicat Mixte ;
- AUTORISE le Président du Syndicat Mixte à signer celle-ci.

**Pour extrait certifié conforme,****Le Président du Syndicat Mixte,  
Paul BARBARY.**